

## Le carnet de Sidoine - 76-03

21 octobre 2012

[Print](#)

"Le carnet de Sidoine", MSC, n°271, mars 1976, p.2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

► Le Secours Catholique fera-t-il une déclaration au sujet de l'assassinat du petit enfant enlevé à Troyes ?

Réponse :

- Ce sont les tribunaux qui jugeront le coupable de cette atroce histoire. Le public a assez de bon sens pour n'avoir pas besoin d'une déclaration de plus. Par contre le public ignore que des milliers d'enfants sont maltraités actuellement par des parents indignes. Cela nous le répéterons sans cesse.

Question 2

- Dans son dernier numéro, « Messages » a reproduit un long texte de Mgr Matagrín sur certaines causes de pauvreté. Or dans certains journaux, on a beaucoup critiqué ce Mgr Matagrín à propos de ce texte. Je suis inquiète et je me demande si à l'avenir il ne vaudrait pas mieux ne plus citer ce Monseigneur discuté.

Réponse :

- Votre inquiétude me prouve au contraire que « Messages » aura le devoir de recommencer.

Question 3

- Traversant une modeste sous-préfecture du Sud-Ouest, j'ai vu en stationnement un énorme camion avec le sigle Secours Catholique. Je m'étonne qu'une de vos petites délégations utilise l'argent des pauvres pour s'offrir un outil aussi coûteux. Veuillez nous donner une explication.

Réponse :

► L'explication est simple. Il n'existe qu'un seul « énorme » camion S.O.S. contenance 10 tonnes. Il est affecté au service national des Urgences à Paris. Il circule dans toute la France pour recueillir les vêtements et couvertures donnés par le public. Ce collectage permet de préparer les stocks nécessaires au moment des diverses catastrophes. Ainsi en 1975 ce service a collecté 400 tonnes de vêtements, y compris les dons en nature envoyés directement par des particuliers. (Voir page 6.)

Question 4

► Notre poste de radio régionale annonçant le tremblement de terre du Guatemala n'ayant pas

mentionné le Secours Catholique parmi les organismes au travail nous avons préparé une lettre collective de réclamation. Et puis on a hésité. Que faut-il faire ?

Réponse :

► Ce premier mouvement était le bon. Postez votre lettre. Merci.

Question 5

► Je suis disponible cet été pendant un mois : avez-vous besoin de moi pour le tiers-monde ?

Réponse :

► Non, ce n'est pas en un mois que l'on peut apporter une coopération sérieuse au tiers-monde. Par contre - surtout si vous parlez une langue étrangère - votre collaboration pourra être utile à nos équipes de stagiaires bénévoles de la Cité-Secours de Lourdes. Ecrivez directement Boîte Postale 106, 65100 Lourdes.

Question 6

► On a vu cet hiver plusieurs corps de métiers au travail dans votre Cité-Secours de Lourdes. Le bruit court que vous construisez de nouveaux pavillons. Est-ce exact ?

Réponse :

► Aucune construction nouvelle. Il faut que cette Cité conserve ses dimensions « familiales ». Par conséquent aucune augmentation du nombre de lits.

Mais il y a 20 ans les pavillons étaient simplement aménagés en dortoirs. Actuellement l'arrivée de familles exige un aménagement en boxes séparés. Cela oblige à un gros travail, de cloisonnement, de plomberie, d'électricité, de peinture. C'est ce qui est actuellement en cours de réalisation grâce aux dons qui parviennent dans ce but à la Cité. C.C.P. Paris 13.640.37.

Question 7

► Dans mon quartier je découvre bien des braves gens usés par le travail et par l'âge, ils rêvent d'aller un jour à Lourdes. Ils reculent devant les frais d'hôtel. Ils ne connaissent pas votre Cité-Secours. Ne pourriez-vous pas faire de la publicité ?

Réponse :

► Et si vous leur expliquiez vous-même que cette Cité est à leur disposition, ne serait-ce pas mieux que toute publicité ? Merci.

---

**URL source:**<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1976/le-carnet-de-sidoine-76-03>